

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**ST-MAURICE**  
 Téléphone 3 65 61  
 Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
 Quotidien Un an 6 mois 3 mois  
 Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25  
 Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25  
 ÉTRANGER : Demander le tarif

**Le seul quotidien de  
 la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**SION**  
 PUBLICITAS S. A., tél. 21236  
 et toutes les Agences  
 de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES  
 Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.  
 Suisse et étranger . . . . . 14 . . .  
 Réclames : Canton . . . . . 24 . . .  
 Suisse et étranger 30 . . . . .  
 Mortuaires . . . . . 20 . . . . .  
 Réclames première page majoration de 20%

## Décalage chronologique

C'est le propre du dirigisme que les mesures prises en son nom ne soient plus d'actualité lorsque la machine administrative les a rendu applicables.

Pour passer à la preuve aussi prestement que le bon La Fontaine dans ses fables immortelles, rappelons quelques faits de hier et d'aujourd'hui.

Peu avant la dernière guerre, l'on n'avait pas fini de mettre en application un plan compliqué de contingentement de la production laitière que déjà le lait manquait dans le pays.

La consigne nouvelle enjoignait à l'agriculture d'en produire le plus possible.

A peine avait-on achevé la noyade des tomates que ce fruit-légume devenait introuvable et que les prix, de zéro, remontaient en flèche.

A la fin de 1919 et dans la première moitié de 1950, le chômage redouté faisait son apparition dans le pays, semant l'inquiétude et le désarroi.

L'insécurité de l'emploi se trouvait aggravée par le manque de ressources financières, les citoyens ayant rejeté on seulement la loi fiscale, mais un décret provisoire qui lui procurait de substantielles recettes.

La motion Pralong proposait à la fois un programme de travaux pour l'équipement du pays et un plan de financement.

L'un et l'autre firent l'objet d'un décret présenté par le Conseil d'Etat en deux sessions prorogées.

Comme nul ne croyait qu'il fut possible de renoncer à des tailles extraordinaires pour ne pas courir un plus fort endettement, le Parlement se décida pour le décret, en évitant le risque du vote populaire.

L'intervention de l'Etat paraissait urgente et personne ne contestait la nécessité de couvrir simultanément les dépenses engagées.

La manière de régler l'addition fut naturellement l'objet de vives discussions.

Quelques mois après le débat passionné de septembre 1950, l'Etat bouclait ses comptes avec un bénéfice important.

Cette surprise révélait que le ménage cantonal pouvait « tourner » avec les seules ressources légales.

Mieux encore, des recettes nouvelles, extraordinaires, — comme la récupération du trop pays à l'AVS, — ou ordinaires, comme la péréquation des droits sur la benzine, permettraient d'équilibrer largement le budget de 1951, cependant alourdi des charges du programme de travaux.

Quant aux entreprises envisagées pour combattre le chômage, le Conseil fédéral engage les cantons et les communes à les mettre en veilleuse pour des temps où elles seront nécessaires.

Une circulaire du Pouvoir fédéral aux gouvernements cantonaux, du 20 avril, jette un véritable cri d'alarme : « la branche du bâtiment fait face cette année à un volume de constructions dépassant sensiblement les exigences du marché de l'emploi. »

Mais c'est non seulement dans cette branche que se constate cette folie d'investissements.

Les chemins de fer privés, les usines d'électricité, les entreprises industrielles ont un programme de constructions de 42 à 49 pour cent plus élevé qu'en 1950, et dépasse d'un bon tiers les chiffres de 1948, considérés comme difficilement surpassables.

En conclusion d'un exposé fort documenté, le Conseil fédéral engage les autorités

cantonales « de la façon la plus pressante à ne mettre en chantier, au cours de cette saison, aucun projet dont l'exécution puisse être différée sans qu'il en résulte de graves préjudices. »

Il recommande expressément de ne pas dilapider une précieuse réserve de travail, qui permettrait aux Pouvoirs publics d'être mieux armés ultérieurement pour résoudre les problèmes que pose la création de possibilités de travail.

Il n'est pas difficile de dégager la morale qui découle de ces sauts désinvoltes de la situation économique.

Si la fièvre actuelle ne devait pas se calmer à temps, la spirale de l'inflation risquerait fort de se dérouler dangereusement.

Le décalage chronologique dont souffre le dirigisme empêcherait toute mesure nécessaire d'être efficace.

M.

### POLITIQUE FEDERALE

## Menace d'inflation

La discussion publique provoquée par la menace d'inflation commence à devenir assez vive. On a peut-être tort, toutefois, de s'agiter. Le coût de la vie a, certes, dépassé un peu le « plafond » qu'avait fixé naguère la feue commission de stabilisation. Mais les prix mondiaux ont, eux aussi, atteint leur plafond, si l'on croit les économistes, d'aucuns même tendent à redescendre, et il est probable que nos prix intérieurs ne pourront encore monter que dans la mesure où la constitution de stocks les a empêché jusqu'à présent de suivre la hausse des prix mondiaux.

On sait que les organisations syndicales, à peine le phénomène était-il sensible, ont formulé des revendications. Il est vrai que l'augmentation du prix du lait leur fournissait un bon prétexte; on n'en pensera pas moins qu'il y a énormément de gens, notamment les petits rentiers et les « indépendants », pour qui l'augmentation du coût de la vie ne se traduit que par des sacrifices (comme d'ailleurs en connaissent tous les pays qui nous entourent), et l'on ne comprend pas pourquoi une seule catégorie de citoyens ne peut pas supporter, elle, le moindre sacrifice semblable. C'est une notion que le confort helvétique fait décidément bien oublier.

Du côté patronal, encore que certains ajustements des salaires aient déjà eu lieu, on objecte que la hausse des salaires ferait monter les prix une nouvelle fois, ce qui rendrait illusoire les avantages obtenus. C'est d'autant plus vraisemblable que, grâce à l'action combinée du Vorort de l'industrie, de la Chambre suisse de commerce et du contrôle des prix, les marges de bénéfice ont été sensiblement réduites pour compenser l'augmentation du coût des matières premières.

Du côté syndical, on répond que la nouvelle « haute conjoncture » engendre des profits et que ceux-ci, poussant aux investissements, sont eux aussi une source d'inflation.

Il faut pourtant se rappeler qu'on envisage précisément la constitution de « fonds de crise », recommandés par le délégué aux possibilités de travail, M. Zipfel, qui seraient à la fois « stérilisés » et soustraits à l'impôt. Ils auront le double avantage de « pomper » les bénéfices, de les soustraire à l'investissement, et de constituer des réserves de crise.

On a suggéré que des impôts accrus fassent eux aussi office de « pompage » des trop grandes liquidités. L'idée est séduisante en théorie. Pratiquement des impôts accrus provoqueront des dépenses accrues des pouvoirs publics, sources d'inflation bien connues. Un des bons moyens de juguler l'inflation est au contraire une stricte politique d'économie. Et c'est pourquoi, dans tous les domaines, il faut autant que possible couper les vivres à la Confédération, seul moyen de l'obliger aux économies auxquelles répugne l'administration.

Il est clair que le seul moyen d'éviter que la discussion ne s'envenime serait la réunion de tous les intéressés et un franc échange de vues. C'est ce qu'on avait obtenu avec la fameuse commission

de stabilisation des prix et des salaires. Elle disposait évidemment d'un moyen efficace : le contrôle des prix, qui épaulait son action. En l'absence de cet organisme, de la renaissance duquel la nécessité n'est pas encore démontrée, une telle commission serait tout au moins une occasion de causer et d'éviter de dangereuses luttes.

Il y a malheureusement un gros obstacle à la sérénité des débats : les élections d'automne. Elles ne sont certainement pas étrangères aux premières revendications formulées. La démocratie parlementaire a des vices qui, en certaines circonstances, sont un handicap particulièrement lourd.

C. Bodinier.

### Nouvelles d'Argentine



Suivant les rumeurs qui nous parviennent de l'Amérique du Sud, il semblerait que le professeur R. Richter, celui qui, il y a peu de temps encore, était comblé de bienfaits par le président Peron, en suite de découvertes sensationnelles dans le domaine de la production atomique, est non seulement tombé en disgrâce, mais qu'il aurait été arrêté. — Voici le dictateur, président Peron (à droite) et le professeur R. Richter, lors de la dernière rencontre à Buenos-Aires.

## Tour d'horizon

par M<sup>c</sup> M.-W. SUÈS

C'est sans grandeur que le Parlement de la IV<sup>e</sup> République française a clos sa législature. Il conviendra d'y revenir car le spectacle auquel on a assisté, ces derniers mois, n'est pas fait pour revaloriser le système démocratique. Bien plus, les accommodements avec la procédure qu'il a fallu trouver pour permettre l'adoption de la réforme électorale et la loi de finance ont été aussi dangereux que l'entêtement des députés à faire passer leurs intérêts personnels et de parti, avant ceux de la nation. Il est né de ces extraordinaires procédés un malaise qui exercera une influence dont on ne peut prévoir l'ampleur sur les résultats du scrutin. La démocratie n'avait vraiment pas besoin de ces marchandages et de ces combinaisons car elle subira le contre-coup. Or, il s'agit de la stabilité de notre grande voisine pour les années à venir ! Son évolution aura de grosses répercussions chez nous et dans toute l'Europe occidentale. Les partis extrémistes vont se lancer dans la bataille avec un élan accru, car il leur est facile de mettre à l'index l'incohérence du système. Il se peut que la loi électorale ne leur soit pas favorable (ce n'est pas même démontré); ils ont néanmoins des arguments et des exemples qui feront réfléchir les masses. Pour notre « vieux monde », ce scrutin populaire a au moins autant d'importance que les événements du Proche et de l'Extrême-Orient.

Après une phase extrêmement périlleuse, ces deux conflits paraissent en voie de stabilisation. En Corée, les communistes, malgré les centaines de milliers d'hommes qu'ils ont lancés à l'assaut des troupes de l'ONU, paraissent être contenus et le général van Fleet est même prêt à déclencher une puissante contre-offensive. Devant l'inutilité de leurs efforts et l'énormité des pertes, les Chinois pourraient être amenés à reconsidérer la question et à accepter le principe d'une négociation. Même s'il n'y avait pas de victoire matérielle et qu'on en revienne finalement au « statu quo ante », tel qu'il se présentait à la veille de l'attaque nord-coréenne, on enregistrerait une victoire morale importante, car il aurait été démontré, — comme les Nations Unies le souhaitaient — que l'agression « ne paye pas » et que la solidarité existe réellement, par l'assistance mutuelle, entre tous les membres fidèles de l'Organisation internationale.

Reste le conflit persan. Il est, présentement, pour la paix générale, le plus dangereux, car, derrière les frontières septentrionales de ce pays, ce n'est

pas un peuple satellite, mais bien l'Armée rouge elle-même, qui est à l'affût des événements.

Après avoir pesé le pour et le contre et envisagé les mesures les plus diverses, devant l'attitude conciliatrice et non pas partisane des Etats-Unis, le gouvernement de Londres s'est décidé à accorder à autrui le principe fondamental de son propre programme, la nationalisation. L'Iran obtient ainsi gain de cause. En revanche, les Anglais entendent ne rien perdre des avantages matériels qu'ils se sont assurés, grâce aux concours des financiers britanniques et internationaux. Le plan, extrêmement subtil, serait propre à satisfaire l'amour-propre des Persans tout en permettant aux Anglais de poursuivre l'exploitation de richesses qui leur sont indispensables.

La théorie juridique qui est d'ailleurs l'œuvre de savants économistes, professeurs d'une vérité, satisfait une mentalité européenne parce qu'elle est logique et qu'elle répond aux désirs des uns comme aux besoins des autres. Reste à savoir comment un peuple illettré, galvanisé par une campagne d'excitation nationaliste, prendra la chose. Tout dépendra de ses chefs. Il est certain que le Sha imbu d'idées modernes, élevé en Occident, conscient des nécessités financières immédiates de son peuple, serait prêt à y souscrire. Mais dans l'épreuve de force qui se déroule en ce moment dans son royaume, il est dépassé par les événements et s'il entend conserver pour lui et ses descendants le trône, il faut surtout qu'on ne puisse pas l'accuser de pactiser avec l'étranger. Quant à M. Mossadegh qui, lui aussi, fit ses études en Europe, il semble s'être repris. Chef du mouvement nationaliste, il fut submergé par plus intransigeant que lui à un moment décisif. Mais depuis lors, les pouvoirs constitués ont maîtrisé la situation; la police a fait tout son devoir; le gouvernement est de nouveau le maître du pays. Cela ne veut pas dire qu'il pourrait braver l'opinion publique et adopter une thèse que cette dernière refuserait. Mais il doit être en mesure, une fois la nationalisation officiellement admise par les Anglais, de renouer des négociations et de les mener à bonne fin. Toute autre solution conduirait inmanquablement à un conflit armé. Or, les Etats-Unis n'en veulent à aucun prix tant qu'ils n'auront pas acquis la parité des forces armées avec l'URSS.

On a beaucoup remarqué l'intervention diplomatique des gouvernements de l'Inde et du Pakistan, à Téhéran. Elle y a été d'un très heureux effet. On ne peut attribuer aucune arrière-pensée



intéressée à ces deux Etats. Comme ils sont asiatiques, ils ont pu faire comprendre aux dirigeants iraniens, selon une mentalité qui leur est commune, les dangers de pousser à l'extrême certaines revendications et certaines haines. De plus, l'opinion publique iranienne n'a pas pu suspecter de partialité de tels avis de prudence. Bien au contraire, elle a compris brusquement, que, même en Asie, on ne voulait pas d'une seconde affaire de Corée. Les ambassadeurs ont évoqué les horreurs de la guerre et facilement démontré que la Perse n'aurait rien à gagner au déchaînement d'un conflit armé sur son territoire. En Corée, le seul et certain perdant est le peuple coréen, désarmé sans cités, sans ressources, sans moyens de communication ou de ravitaillement. On peut donc estimer que malgré les difficultés grandes qui restent encore à surmonter, le différend irano-britannique trouvera une solution pacifique. Tout le monde s'en réjouirait...

M.-W. Suès.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### LES PRINCIPES DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE EN MATIÈRE D'ELECTIONS

A l'approche des élections, plusieurs membres de l'Episcopat français viennent de publier des directives relatives à l'attitude des catholiques face à leurs devoirs de citoyens.

Son Exc. Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux, donne notamment des consignes précises tant quant à l'obligation, sous peine de faute grave, de voter, que sur la manière de voter. Sur ce point, Son Exc. Mgr Richaud indique qu'il ne faut donner sa voix qu'aux candidats dont les programmes assurent le respect effectif des droits de la famille, de la justice sociale, de la personne humaine, de la moralité publique et des libertés religieuses (liberté du culte, liberté de conscience, liberté de l'enseignement et de l'éducation, liberté de la charité et de la bienfaisance catholique). Il rappelle le discours du Saint Office du 1er juillet 1949 interdisant « de s'inscrire comme membre d'un parti communiste ou de le favoriser en aucune manière » et il précise que voter pour des candidats communistes favorise le parti communiste, donc entraîne les sanctions du décret.

### Le voyage à Rome du Primat de Pologne a été surveillé

Il est possible aujourd'hui de révéler de quelle surveillance a été accompagné le séjour au delà du rideau de fer de Son Exc. Mgr Wyszynski, Primat de Pologne. Tout d'abord deux agents secrets communistes voyagèrent dans le train même par lequel l'archevêque de Varsovie se rendait à la Ville Eternelle. Arrivés à Rome, ces deux émissaires s'installèrent dans une maison peu éloignée de la résidence des Sœurs de Nazareth, où était descendu le Primat, sans doute dans le but de contrôler quelles visites de Polonais ou d'autres personnalités y accéderaient. Les deux agents secrets furent constamment aux aguets, munis d'appareils de photographie.

Ajoutons que la presse polonaise a fait le plus complet silence jusqu'ici sur le voyage de Son Exc. Mgr Wyszynski au delà du rideau de fer.

### M. PAUL REYNAUD FERA « CAVALIER SEUL »

Dans une déclaration qu'il a faite au début de la nuit, peu après le délai imposé pour le dépôt légal d'une liste apparentée, M. Paul Reynaud, ex-président du Conseil et député du Nord, a annoncé qu'il n'avait pu réaliser un apparentement général des SFIO au RPF. On doit donc considérer que M. Paul Reynaud fera « cavalier seul » dans le Nord.

### L'Italie vote

La campagne électorale a été close officiellement à minuit dans les provinces ou aura lieu dimanche la première série des élections municipales.

Le président du Conseil, M. de Gasperi a pris la parole, vendredi à Milan. Il a mis ses citoyens en garde contre le péril communiste et les a adjurés de voter, en leur faisant remarquer que l'abstention

équivalait, dans les circonstances présentes, à une désertion. Il a déclaré entre autres choses : « Nous n'éprouvons aucune haine contre le communisme en tant que mouvement social, mais nous combattons les fourriers du bolchévisme international. »

M. Togliatti, secrétaire général du parti communiste, a fait de son côté, à Venise, le procès de la politique impérialiste des Etats-Unis et de la politique étrangère du gouvernement de Gasperi.

### LES RUSSES SONT PRETS A INTERVENIR EN PERSE

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Téhéran rapporte — en se référant aux services de renseignements persans — qu'une armée formée

de soldats kurdes et azerbaïdjanis, dont on ignore le nombre, est rassemblée en Azerbaïdjan, près de la frontière persane. « On croit, ajoute-t-il, qu'en cas d'une intervention militaire de la Grande-Bretagne dans les régions pétrolifères du sud, elle occuperait le nord de la Perse. »

### DES MILLIERS D'ENFANTS ONT DISPARU...

M. Truman a déclaré dans un discours que d'après un rapport que lui a fait parvenir l'évêque de Berlin, les communistes ont enlevé des milliers d'enfants du secteur soviétique, dont on n'a plus entendu parler depuis.

Un nouveau petit chef-d'œuvre de M. Tanner

## A propos d'une résolution

La question des subventions n'a jamais été exposée au public d'une façon claire et nette et il est possible que beaucoup de consommateurs soient surpris d'apprendre qu'ils ont, ces dernières années, touché d'énormes subventions. Il faut donc leur expliquer pourquoi et comment. Le plus simple est de revenir au communiqué que le Conseil fédéral a publié pour annoncer ses décisions en ce qui concerne le changement du prix du lait au 1er mai 1951.

Voici ce qu'il a publié et ce qu'ont reproduit tous les journaux :

« Depuis 1942, existe pour le lait et les produits laitiers, une Caisse de compensation... »

« Ainsi, il a été possible jusqu'ici de réduire en moyenne d'environ 3 ct., par litre, le prix du lait à la consommation. En outre, la Confédération a versé jusqu'au 30 avril 1950 pour le lait commercial des subventions réduisant en faveur du consommateur le prix du lait de 3 ct. par litre, celui du beurre de 75 ct. et celui du fromage de 35 ct. par kilo. Ainsi, le lait de consommation a été vendu jusqu'au printemps de l'année dernière à 6 ct. en moyenne au-dessous des frais de production et de commerce. »

Les consommateurs ont donc bénéficié de réductions de prix pour lesquelles il a fallu verser des indemnités aux producteurs et aux vendeurs de lait, indemnités qu'on appelle subventions puisqu'il ne s'agissait ici, pour le Conseil fédéral, que de prendre dans la caisse de la Confédération ce que le consommateur n'avait pas à payer.

C'est donc bien le consommateur qui a été subventionné conformément à la politique de réduction du coût de la vie.

Mais voyons maintenant de quelle « Résolution » nous entendons parler.

On trouve ce mot à la fin du compte-rendu de maintes assemblées au cours desquelles des orateurs ont exprimé les doléances et les vœux des assistants. Le plus souvent ces résolutions ne sont qu'un moyen assez commode de mettre un point final à la réunion et comme elles sont toujours votées avec une impressionnante unanimité, les auditeurs se retirent avec la certitude que M. Qui-de-Droit en perdra le sommeil et l'appétit ! En d'autres cas, la résolution votée, qui très souvent n'est qu'une protestation énergique, est adressée aux autorités qui possèdent un tiroir ou une armoire où elle ira rejoindre d'autres résolutions, pour y jouer d'un total repos, car la résolution des uns va de pair avec l'irrésolution des autres.

Ainsi s'entassent les résolutions qu'on a pris l'habitude de ne considérer que comme de simple formalités, ou l'expression d'un rite démocratique et innocent. Mais il est cependant une résolution, toute récente, qu'on aurait tort de ne pas prendre au sérieux. C'est celle qui a été votée à l'issue de l'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, lorsque leur a été communiqué la décision des autorités fédérales de baisser le prix du lait de un centime à la production, c'est-à-dire d'infliger aux paysans un pensum de près de 20 millions pour expier les erreurs d'une politique démagogique qu'ils n'ont pas voulue.

Cette résolution a le mérite d'être brève, sobre, mais d'une clarté qui ne laisse rien à désirer, et le Conseil fédéral aurait grand tort de ne pas la prendre au sérieux et la glisser dans ses augustes oubliettes. En effet, si elle n'a pas été publiée comme on aurait aimé, dans les campagnes, qu'elle le fût, cela ne doit pas donner à penser qu'elle soit sans intérêt. Au contraire, à l'inverse de ces proses édulcorées ou filandreuses qu'on distille dans les tyles « nègre-blanc », la résolution votée par les producteurs de lait débute par deux constatations essentielles que voici :

1. L'assemblée constate que l'autorité fédérale, en relevant d'une part le prix du lait et du beurre aux consommateurs et en baissant celui qui reçoit le producteur, manifeste sa volonté de mettre un terme à la politique de subventions pratiquée pendant la guerre ;

2. que l'augmentation de prix mise à charge des consommateurs est affectée non pas à assurer le prix que reçoit le producteur — lequel est au contraire baissé — mais bien à alléger les charges de la Confédération.

Ces deux constatations résument excellemment et avec une parfaite objectivité la situation. En effet, cela revient à dire que la politique de vie à bon marché, faite sur le dos des paysans et au profit exclusif des consommateurs, a pris fin et que les consommateurs, en faveur de qui la Confédération versait des millions pour qu'ils puissent payer leur lait, leur beurre et leur fromage au-dessous du prix de vente normal, ne bénéficieront plus de cette faveur.

La mesure prise par le Conseil fédéral a donc pour but réel de dispenser désormais la Confédération de subsidier les consommateurs comme elle l'a fait pendant des années avec les finances fédérales. Mais — et c'est là que cette décision est vicieuse — au lieu de faire supporter cette mesure aux seuls citoyens qui en bénéficiaient, le Conseil fédéral a mis une partie de ses « économies » à la charge des paysans, et c'est ce qu'ils ne peuvent admettre.

En effet, il ne s'agit pas là d'une simple injustice née de ce besoin de compromis que le Conseil fédéral prend pour de la sagesse, mais d'une iniquité, car rien ne justifie que le prix du lait, qui constitue la base du salaire du paysan, soit baissé au moment où les agriculteurs voient tous leurs frais de production augmenter en raison de l'élévation générale du coût de la vie.

Si, comme on le prétend, une hausse de un centime du prix du lait peut justifier des revendications pour l'augmentation des salaires, pourquoi une baisse de un centime, pour des paysans qui vivent de la production laitière, serait-elle tolérable ?

Et la résolution à laquelle nous faisons allusion constate, en son point 4 : que l'agriculture, dans le secteur laitier tout au moins, fait face à un avenir déjà difficile, notamment à l'exportation, et que, par sa décision, le Conseil fédéral ajoute à ces difficultés en mettant à charge des producteurs l'abolition de mesures prises jadis en faveur des consommateurs.

Cette mesure dont le mécanisme a échappé à la plupart des citoyens, entraîne une réduction du produit du travail du paysan, lequel est loin d'être à parité de celui des autres classes économiques qui connaissent actuellement une période de prospérité.

Le mécontentement, dans la campagne, s'avère d'autant plus fondé que la récente décision du Conseil fédéral a été prise contre l'avis de tous les dirigeants de l'agriculture qui ont multiplié les informations et les avertissements, sachant qu'on ne saurait, sans inconvénients, jouer de la sorte avec l'existence même de notre paysannerie.

On croit volontiers que le paysan aime à se plaindre pour donner le change ! Qui, en Suisse, ne se plaint pas ? Mais qui, mieux que le paysan, peut justifier ses plaintes et constater que plus ça change, plus c'est la même chose ?

Mais l'exode rural continue, les jeunes, las de voir peiner leurs parents, cherchent des fonctions plus lucratives que les poétiques semailles et les bucoliques récoltes ; l'endettement agricole s'est encore aggravé ; les charges qui pèsent sur l'agriculture vont croissant et l'amertume est le sel que beaucoup trouvent, en fin de journée, dans leur assiette à soupe.

H. Tanner.

## Le coin du paysan

Deux communiqués de la station cantonale d'entomologie

### 1. Lutte contre le carpocapse ou ver des fruits

Les arboriculteurs sont rendus attentifs au fait que les chaleurs de ces derniers jours ont eu pour effet d'augmenter le vol du carpocapse. Dans certains endroits, nous avons même pu constater quelques pontes sur jeunes fruits.

Les producteurs de fruits connaissent assez quels sont les énormes ravages que cause ce parasite pour que nous ne soyons pas obligé de revenir sur son importance. Les arboriculteurs de la plaine du Rhône, du Lac à Martigny inclusivement ainsi que ceux de la rive droite du fleuve, de Martigny à Loèche (côteau jusqu'à 800 mètres inclus), prendront toutes les mesures nécessaires afin de lutter contre ce fléau, dès le mercredi 30 mai 1951.

Pour le reste du canton, c'est-à-dire la rive gauche du Rhône ainsi que le Haut-Valais, on attendra encore quelques jours. Les traitements pourront commencer vers le 4 juin 1951. Un communiqué ultérieur les renseignera exactement à ce sujet.

Nous profitons de l'occasion pour appuyer sur le fait que dès les premiers traitements contre le ver des fruits les applications d'insecticides doivent s'effectuer toutes les 3 semaines.

On portera toute son attention sur cet important travail et on veillera tout particulièrement à ce que les fruits et les feuilles soient copieusement mouillés.

Produits à utiliser : Les insecticides à utiliser et qui ont donné les meilleurs résultats dans la lutte contre ce ravageur sont :

a) les arsénates de plomb aux doses prescrites ;  
b) pour les vergers et jardins fruitiers avec sous-cultures, on se servira d'un produit à base de DDT, également aux doses prescrites par les fabricants.

Les agriculteurs seront bien inspirés en mélangeant lors de ces traitements, à la mouillable à 150-250 gr. pour 100 litres suivant la température et l'humidité de l'air et oxychlorure de cuivre à faible dose, 50-100 grammes pour 100 litres.

### 2. Lutte contre les vers de la vigne (Cochylis et Eudémis)

Un vol assez important de Cochylis et d'Eudémis (papillons de la vigne) a aussi été constaté dans les vignobles de la rive droite du Rhône, jusqu'à une altitude de 6 à 700 mètres. Il est à prévoir, si la chaleur de ces derniers jours dure quelque peu, qu'une sortie plus considérable de ces parasites aura lieu. Il est donc recommandé aux visiteurs de la rive droite du Rhône et tout particulièrement à ceux de Fully de procéder à une application d'insecticides dès le mercredi 30 mai. Pour les producteurs de vin des autres régions du canton un communiqué ultérieur donnera tous les renseignements désirés.

Produits à utiliser : Les insecticides à utiliser contre ce parasite sont les suivants :

a) tout d'abord, mais seulement pour la 1re génération du ver (1er traitement) on peut employer les parathions ou esters phosphoriques aux doses indiquées par les fabricants ;

b) A part cet ingrédient, on peut se servir des arsénates, nicotine, DDT, ou insecticides organiques tel que Nirozan.

On profitera de ces traitements pour procéder également à la lutte contre le mildiou et l'oïdium au moyen des fongicides cupriques et souffrés déjà connus.

Agriculteurs ! N'oubliez pas que le premier facteur indispensable à la vente de vos produits est la santé de ceux-ci.

## BIBLIOGRAPHIE

La Femme d'aujourd'hui, No 21, du 26 mai 1951. Une interview de Ramon Novarro, par J. Ronget. — La femme à l'écran, nouvelle inédite par E. Tasset-Nissolle. — Les prévisions astrológicas. — Les conseils du jardinier. — La santé de nos enfants : l'asthme. — Feuilleton : « Le secret de Géraldine », par R. Fleming, traduit par Mireille Dejean. — En pages de mode : Pull-over kimono, tricoté en biais. — La Foire aux idées. — Deux pages de modèles estivaux en couleurs.

La Patrie Suisse, No 21, du 26 mai 1951. L'appel silencieux des plantes, article illustré, par Ch. Duc. — Une grande nouvelle inédite de Marcel de Carlini : « Le fugitif ». — Les quatre cents mosquées du Caire. — Les aventures de Tom Sawyer, par Mark Twain. — Film nouveau : « La ronde ». — Feuilleton : « Elle nous empoisonne », roman policier par Joanna Cannan. — Les actualités suisses et étrangères, les sports.

**Graines Gaillard Saxon**  
Téléphone (026) 6.23.03

Rédacteur responsable : André Luisier  
Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

**FLIT**  
protège des insectes



Esso

BARBEZAT & Cie, FLEURIER (Neuchâtel)

**FIAT** Facile à parquer

Agence officielle :  
COUTURIER S. A., Sion. — Tél. 2.20.77  
Vente et service : Siere - Crans/Montana - Martigny-Ville - Monthey - Viognaz



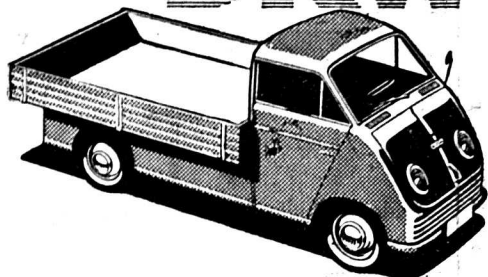
Au printemps **CIRCULAN** contre les troubles de la circulation

artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75, cure moyenne Fr. 10.75, CURE Fr. 19.75, chez votre pharmacien et droguiste

**Extraits de plantes**

# VENTE ET SERVICE

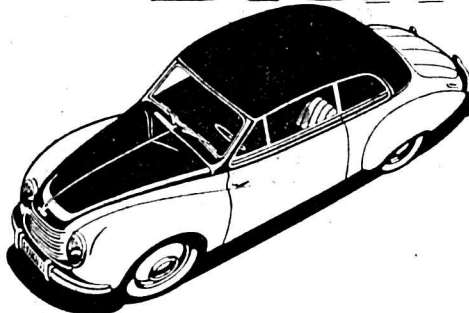
## DKW



Voitures et véhicules utilitaires



## DKW



le service DKW en Valais avec la collaboration des maisons

Nous avons le plaisir de vous communiquer que nous avons organisé

suivantes :

- |                      |                                  |
|----------------------|----------------------------------|
| <b>SION :</b>        | Garage Hediger Frères            |
| <b>VETROZ :</b>      | Garage Branca Frères             |
| <b>SAXON :</b>       | René Diserens, Garage du Casino  |
| <b>MARTIGNY :</b>    | M. Masotti, Garage des Alpes     |
| <b>SEMBRANCHER :</b> | Garage Magnin L.                 |
| <b>MONTHEY :</b>     | Garage Armand Galla, Av. Simplon |

En un clin d'œil !...  
Seulement Fr. 3.40.



Parfaitol 3 - nettoie - cire - brille -

Pour l'entretien de vos meubles, parquets, lino, planelles, mosaïques, etc.  
— En vente partout —  
DROGUERIES REUNIES S. A., LAUSANNE

## Jeunes gens Jeunes filles

seraient engagés de suite ou pour date à convenir par **Fabrique de Cadrans, Avenir 36, Le Locle.**

## Aides-monteurs

électriciens

demandés de suite pour travaux de fortifications. Place stable, bon salaire. — Faire offres à **P. Fallegger, Hôtel de l'Ecu du Valais, Saint-Maurice, dès 19 h. Tél. 3.63.86.**

## HOPITAL CANTONAL DE GENEVE MATERNITE

Une inscription est ouverte du 15 mai au 15 juin 1951 pour le

### cours d'élèves sages-femmes

qui commencera le 1er octobre 1951. Les inscriptions sont reçues par la **Direction de l'Hôpital cantonal**, qui fournira tous renseignements.



**N'attendez pas...**  
au dernier moment pour apporter vos annonces



Grand choix de courroies pour sonnettes en cuir spécial, ainsi que **SONNETTES MORIER et CHAMONIX** de tout calibre et de toutes tonalités

**VALLOTTON & Cie, cuirs, SION**  
Rue du Rhône — Tél. 2.11.06

## Cours d'allemand

anglais et de répétitions dans toutes les branches, du 9 juillet au 8 septembre. Etudes sérieuses, belles vacances dans ambiance familiale. **Institut Helvétia, pour jeunes gens, Lucerne. Tél. (041) 2.16.03.**

On cherche

## femme de chambre

dans institut à la montagne.

Faire offres à **G. Rheiner, « Jolie Brise », Sainte-Croix. Tél. (024) 6.24.87.**

## RADIO PROGRAMME

Dimanche 27 mai

**SOTTENS.** — 7 h. 10 Le salut musical, 7 h. 15 Informations, 7 h. 20 Romantiques allemands, 8 h. 45 Grand'messe, 9 h. 50 Intermède, 10 h. Culte protestant, 11 h. 20 Festival d'Europe, 12 h. 20 Actualités paysannes, 12 h. 35 Un hélicoptère pour la Croix-Rouge, 12 h. 46 Informations, 12 h. 50 Les Grands Prix automobiles et motocyclettes, 13 h. 05 Caprices 51, 13 h. 45 Un hélicoptère pour la Croix-Rouge, 14 h. 15 La pièce du dimanche: Le Florentin, 14 h. 50 Variétés internationales, 15 h. 45 Reportage sportif, 16 h. 40 Thé dansant, 17 h. La Ménestrandie, 17 h. 20 La Chorale protestante de Bruxelles présente le Magnificat de J.-S. Bach,

18 h. L'heure spirituelle, 18 h. 15 Musique sacrée, 18 h. 30 L'actualité protestante, 18 h. 45 Les Grands prix automobiles, 19 h. Les résultats sportifs, 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée, 19 h. 15 Informations, 19 h. 25 Le Tour cycliste d'Italie, 19 h. 30 A la six quatre deux, 19 h. 50 Le Pays qui chante, 20 h. Les grands classiques: Electre, de Sophocle, 22 h. 15 Variations, 22 h. 30 Informations, 22 h. 35 Tout le long de l'eau...

## Sommelière

au courant du service serait engagée pour le 1er juin dans bon restaurant. (Pourboires 600 francs).  
Faire offres ou téléphoner au **Restaurant de L'Etoile, Delémont. Tél. (066) 2.18.91.**

On demande

## jeune fille

de confiance, aimant les enfants, pour surveiller deux fillettes de 3 1/2 et 5 ans. Entrée mi-juin pour 2 à 3 mois.

Offres avec photo et préférences de salaire à **Mme Burkhalter, Falleralp Hotel, Loetschental.**

## JEUNE FILLE

pas en dessous de 19 ans, est demandée de suite comme aide-sommelière avec peu de travaux de ménage. Fixe et pourboires.

Tél. (025) 5.21.53.

## Représentant

est cherché pour visiter hôtels, restaurants et comestibles. Bon gain. — Ecrire sous chiffre V. 52826 X., Publicitas, Genève.

A vendre

## scierie

construction de chalet, commerce de bois. Travaux en cours Fr. 60,000.—. Outillage moderne, y compris camion Studebaker neuf. Seul sur la place. Reprise du commerce. Bonnes références.

Offres sous chiffre U. 8105 au **Nouvelliste, Saint-Maurice.**

## MONTHEY

A vendre, à 20 minutes des usines, une maison de 2 appartements. Prix et conditions favorables. Grandes possibilités de trouver occupation dans les différentes usines.

Faire offres écrites sous chiffre P. 7015 S. Publicitas, Sion.

A vendre, pour cause de cessation de commerce, une **camionnette**

16 CV., en parfait état de marche, 800 à 1000 kg. de charge, pont 2.20 x 1.70. Eventuellement on échangeerait contre une petite voiture de 6 à 10 CV., ayant coffre et porte-bagages. Offres à P. 89-46 V. Publicitas, Vevey.

A vendre, à **Sion**, magnifique **jardin arborisé**

env. 10,000 m2 en plein rapport.

S'adresser sous chiffre P. 6965 S. Publicitas, Sion.

A vendre, au **Bouveret**, **maison d'habitation**

et exploitation rurale, avec 12 mille m2 de terrain attenants. Situation excellente.

Pour traiter et visiter, s'adresser à **Me André Chapeyron, notaire, St-Gingolph.**

A vendre, à **Marigny, La Bâtière**, un

## appartement

de 2 chambres, cuisine, galeas, une cave avec place.

S'adresser au **Nouvelliste** sous V. 8106.

Fromager solvable demande à acheter

## bonne laiterie

Ecrire sous chiffre L. 52776 X., Publicitas, Genève.

## Echange

Fr. 1200.— plus une Lambret la neuve L., contre mon Opel Olympia, 7 CV., 4 vitesses.

Etat excellent. Faute d'em-ploi.

Adresse sous chiffre P. 7004 S. Publicitas, Sion.

**Lisez tous le NOUVELLISTE**

## Couvreurs

Nous avons en stock des lattes dans les dimensions suivantes : 15/27 - 18/27 - 27/27 - 27/35 - 27/40. Belle marchandise en paquets bottelés au feuillard. **Scierie de Bex (Rte de Villars). Tél. 5.21.84.**

Rien de tel qu'un

## BON CAFÉ AROMATIQUE



**VALRHÔNE**

## Prêts

de Fr. 500.— à Fr. 5000.—. Réponse rapide. Conditions sérieuses: pas d'avance de frais à payer.

Très important: Nous garantissons une discrétion absolue.

**BANQUE PROREDIT FRIBOURG**

## LES VERRUES

sont désagréables et enlaidissent vos mains!

**EXTOR (-Warz-ab-)**  
les supprime sans douleur ni danger  
Fr. 1.55



# NOUVELLES LOCALES

## Journée des malades DU VALAIS ROMAND A LA CHAPELLE ST-NICOLAS DE FLUE DE ST-LEONARD

Bien des personnes se souviennent encore de la Fêtes des malades qui eut lieu en 1948 à la Chapelle de St-Nicolas de Flüe, à St-Léonard. 460 malades y avaient trouvé réconfort et consolation dans leurs souffrances. Les bien portants, par leur dévouement aux membres souffrants du Christ, ont eu l'occasion de faire de la plus pure charité chrétienne.

Sollicité de divers côtés, nous songeons à organiser à nouveau cette année ce grand pèlerinage des malades. La date en est fixée au dimanche 10 juin. Avec la collaboration de l'Association des auxiliaires médicales, et des scouts valaisans et de tous les automobilistes de bonne volonté, ce sera à nouveau une belle manifestation de charité chrétienne authentique auprès de nos chers malades. Quelle joie pour les infirmes, les éclopés, les aveugles, tous les alités dont les journées sont si longues dans la solitude de la chambre de malade.

Les inscriptions doivent se faire auprès de n'importe quelle infirmière, sage-femme, ou assistante sociale du canton qui donnera toute instruction utile. Tous les transports doivent se faire gratuitement pour le malade, de même que le dîner leur sera offert par la charité publique ce jour-là à St-Léonard. Les auxiliaires médicales et les sages-femmes viendront à Longeborgne ce lundi 28 à la Journée de recollection où toutes les instructions leur seront données. Pour tous renseignements s'adresser à la cure de St-Léonard. Clôture des inscriptions le 4 juin.

### St-Maurice — Roxy

Voici pour samedi et dimanche une réalisation de qualité, mais laissons parler le «New-York Times» sur le film en technicolor «L'AMOUR SOUS LES TOITS» :

«Une délicieuse et cordiale considération des qualités de la jeunesse moderne. M. Seaton a doté ce film du même génie, de la même grâce naturelle, du même charme, du même acteur, le très apprécié Edmund Gwenn, qui ont fait de «Miracle on 34th Street» une éclatante et brillante réussite. Ce n'est pas tant l'histoire qui s'avère fascinante, mais bien la délicate mise à nu par une richesse de détails enchanteurs, de caractères humains exceptionnels. C'est aussi la délicate mise en valeur du vieil homme, si admirablement personnifié par M. Gwenn, en tant que personne de grande compassion accablé par des désespoirs intellectuels. L'interprétation de Jeanne Crain se distingue par sa vivacité et sa sincérité. M. Seaton a conçu un film d'une richesse de valeurs exceptionnelles, bien équilibré par de joyeux éclats de rire et des larmes amères. Que personne ne manque l'occasion de voir la meilleure comédie de l'année.»

### Sion

## Le Centenaire des Arts et Métiers

### LA JOURNEE D'INAUGURATION

C'est sur la petite place de la Majorie, dans le quartier pittoresque de Tous-Vents, qu'ont officiellement commencé, hier, à 17 heures, les festivités du centenaire, en présence des autorités cantonales et communales.

Le président des fêtes, M. Antonioli, souhaite la bienvenue en termes choisis aux invités venus nombreux s'associer à la joie des jubilaires. Le Grand Conseil était représenté par son premier vice-président, M. Imhof, et par son président sortant de charge, M. Michelet. Le Conseil d'Etat avait délégué MM. Schnyder, vice-président du gouvernement, Cyrille Pitteloud, chef du Département de l'instruction publique, et Gard, chef du Département des finances. Le Conseil communal, «in corpore» était présent, ainsi qu'une délégation de la Bourgeoisie, M. Allet, président du tribunal du district, le Dr Comtesse, représentant la Chambre de commerce, et M. Luisier, de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf.

Tandis que d'accortes jeunes filles servaient le vin d'honneur, on entendit au cours d'une partie oratoire successivement MM. Schnyder, au nom du Conseil d'Etat ; Gissler, au nom de l'Union suisse des arts et métiers ; Amacker, au nom de l'Union cantonale des Arts et Métiers, apporter à la section séduisante vœux et félicitations. Les Dames de Sion, dans leurs ravissants costumes, entouraient la Chanson Valaisanne, qui recueillit d'unanimes applaudissements dans quelques-unes de leurs créations.

La réception de la presse permit aux journalistes accourus d'un peu partout de déguster une succulente ragoût. Officiels et invités se retrouvèrent un peu plus tard au théâtre, pour assister, dans une salle comble, à la première du grand jeu scénique «La ronde des métiers», texte de l'écrivain valaisan Maurice Zermatten, musique de Charles Martin, mise en scène de Jo Baeriswyl. Nous reviendrons prochainement sur ce spectacle qui laissa au public de choix, admis à cette avant-première, une excellente impression.

### L'EXPOSITION D'ART

Cette journée d'inauguration coïncidait avec le vernissage de l'exposition d'art au musée de la Majorie. Sont présentées des œuvres d'artistes nés ou domiciliés dans le district de Sion, de peintures de Chavaz, Fernand Dubuis, Fred Fay, Gautschi, Gaudin, Jherri-Moro, Mange, Mussler, Marthe Ribordy, Berthe Roten-Calpini, Simon de Quay, Christiane Zufferey, Adrien Sartoretto, pour n'en citer que quelques-uns.

Plus loin figurent des œuvres rappelant le souvenir d'artistes séduisants disparus ou qui ont vécu dans le district de Sion de 1851 à nos jours : E. Bieler, Robert Calpini, François Duval, Raphy Dallèves, Anna Dubuis-Favre, etc.

C'est ensuite les «métiers d'art» qui retiendront l'attention des connaisseurs : Des gravures sur métaux de Paul Sidler, des tissus décorés de Germaine Luyet, des sculptures de Jacques Leuzinger et d'Etienne de Werra, des décorations de Louis Moret, des fers forgés d'Andréoli, etc.

Cette première journée marque un heureux dé-

# Dernière Heure

## En Corée

### Progrès alliés sur tous les fronts

TOKIO, 25 mai. (Reuter)..

Les troupes des Nations-Unies ont franchi l'Imjin et sont arrivées à portée de fusil d'Inje.

Le communiqué de la 8e armée signale que des tanks alliés ont poussé à 15 km. au nord-ouest de Chunchon, tandis que dans le secteur de Changori, des patrouilles ont franchi le 38e parallèle.

Dans l'ouest, les communistes battent en retraite à une vingtaine de km. au nord d'Uijongbu, où les troupes alliées ont du rompre le contact pour attendre des renforts.

Ils ont établi des barrages et fait sauter des ponts sur la route Honchon-Inje dans l'est.

Les officiers alliés ont l'impression qu'ils cherchent surtout à gagner du temps et à sauver le plus de monde possible.

Une unité blindée est parvenue à forcer un barrage routier et à opérer sa jonction avec les troupes américaines au nord du 38e parallèle. Sa percée a été réalisée au nord-est d'Hangye.

## Le New-York Times et la situation en Corée

NEW-YORK, 26 mai. (Ag.)

L'évolution de la situation militaire en Corée est favorable aux forces des Nations-Unies, écrit samedi matin un éditorial du «New-York Times», dans lequel le grand quotidien indépendant souligne, d'une part, que les chances d'un cessez-le-feu augmentent de jour en jour et, d'autre part, que le récent discours du secrétaire d'Etat adjoint, Dean Rusk, ne constitue pas du tout le retournement de politique asiatique que certains veulent bien y voir.

C'est mal interpréter le discours de M. Rusk, écrit le journal en substance, que de vouloir y lire qu'il ferme la porte à la possibilité de négociations pour un cessez-le-feu avec les communistes chinois. Ce serait «récompenser l'agression» poursuit-il, que de songer à donner Formose à Pékin et à accueillir la Chine communiste à l'ONU. «La porte à un cessez-le-feu n'a donc pas été fermée. La porte de l'apaisement, toutefois, et avec justification, n'a pas été ouverte...»

but des festivités qui se prolongeront pendant une quinzaine de jours dans une ambiance de joie et de gaieté.

### SAINT-MAURICE

#### Conférence : «Le Bonheur par l'Amour»

Léo Lecœur, écrivain, donnera une conférence à la grande salle de l'Hôtel des Alpes le mardi 29 mai, à 20 h. 30. Il commentera son important ouvrage, comprenant 16 lettres ouvertes à l'humanité. Conférence gratuite, suivie de discussion libre.

## La Fête-Dieu en Valais

### A Sion

Jeudi, par un temps lourd et chaud, s'est déroulé avec la solennité et l'apparat habituel, la procession de la Fête-Dieu. On y remarquait, à part le groupe des premières communicantes toujours si émouvant, deux imposants pelotons de gendarmes, les Dames de Sion dans leurs somptueux costumes, les Rds Pères Capucins, etc. L'Harmonie municipale, toujours sur la brèche, y joignait sa note musicale.

Un nombreux public accouru des environs et même des cantons voisins formait une haie attentive et respectueuse tout au long des trottoirs. La procession terminée, tout ce monde se dispersa pour admirer de près les repositoirs toujours si ingénieusement et artistiquement décorés. Le soir, à 17 heures, l'Harmonie municipale, selon une tradition établie depuis quelques années, donnait devant de nombreux auditeurs un concert très goûté dans les jardins de l'Hôtel de la Planta.

### A Sierre

La procession de cette année a revêtu un caractère tout à fait grandiose grâce au nombre et à la diversité des troupes y participant. Nous y avons noté, à côté des ensembles figurant toutes les années et qui englobent tous les enfants des écoles, deux innovations. La première est l'introduction de la société des fifres et tambours nouvellement formée et qui ouvrirait la marche de la procession. On y remarquait de jeune fifres pas plus hauts que trois pommes et déjà tout fiers de pouvoir participer à une manifestation. Signalons également la Musique des jeunes qui en est à sa première sortie officielle. Cet ensemble musical est entièrement composé de jeunes élèves de la musique qui feront un jour partie de notre Harmonie municipale.

Signalons encore la participation des drapeaux de toutes les sociétés locales, des autorités communales avec M. le président Zwissig en tête, du

«Le discours a exprimé en termes clairs et mis en lumière un changement (de politique) qui s'est opéré graduellement pendant une période de plusieurs mois».

Les cris d'alarme que certains ont jeté dernièrement sont sans fondement, conclut le «New-York Times». Il se trouve simplement que la position des Etats-Unis en Extrême-Orient prend une forme de plus en plus nette.

### UNE FILLETTE SAUVÉE DES EAUX

LUCERNE, 26 mai. (Ag.) — Une fillette de six ans est tombée dans la Reuss et a été entraînée par le courant. Deux hommes qui étaient sur les lieux se portèrent au secours de la petite, mais échouèrent dans leur tentative. La fillette fut entraînée sur une distance de 600 mètres et un jeune homme qui pêchait au bord de la rivière se jeta à l'eau et fut assez heureux pour ramener la petite au rivage et sans dommage pour elle.

### LA ROUTE DU SUSTEN ROUVERTE

BERNE, 26 mai. (Ag.) — La direction des travaux publics du canton de Berne communique : La route du Susten est praticable jusqu'à l'hôtel Steingletscher, par endroits sur une voie.

### CAR CONTRE TAXI

#### Quatre morts

TUNIS, 26 mai. (AFP). — Quatre personnes ont été tuées et une blessée grièvement dans un accident de la circulation dans la région de Nabeul, un car étant entré en collision avec un taxi.

### ACCIDENT MORTEL DANS UNE MINE DE FER

STOCKHOLM, 26 mai. (AFP). — Deux mineurs ont été tués et quatre blessés, au cours d'un accident dans les mines de fer de Staelberg. C'est l'explosion d'un transformateur, puis celle de sacs de dynamite posés près de celui-ci, qui a été la cause du sinistre. La veille, un autre ouvrier s'était tué dans la même mine en tombant dans un puits de 45 mètres de profondeur.

### Un contrebandier pincé

KREUZLINGEN, 26 mai. (Ag.) — Un Allemand qui était venu de nuit de Constance à Munsterlingen en canoë, avait acheté 35 kilos de café à Saint-Gall et le passait en contrebande à Constance, a été pincé au moment où il abordait. Canoë et café ont été saisis et l'homme devra payer en plus une amende de 1000 francs.

préfet de district et de nombreux députés au Grand Conseil. N'oublions naturellement pas naturellement la «Gérodine» costumée et un détachement de soldats accompagnés de trois gardes du Pape en habit d'apparat. Une foule nombreuse et recueillie suivait le Saint Sacrement.

### A Monthey

La Fête-Dieu a conservé son pouvoir magique aussi bien sur les petits que sur les grands. Celle de 1951 a été gratifiée d'un beau temps, d'autant plus apprécié que rien ne le garantissait.

A l'heure habituelle, l'imposante procession s'ébranlait pour défilé dans nos rues et sur nos places aux sons de l'Harmonie municipale. Elle s'arrêtait devant les différents repositoirs dont on ne saurait assez louer ceux qui en eurent l'idée et ceux qui la réalisèrent. Là se déroulait l'émouvante cérémonie de l'exposition du Saint-Sacrements, tandis que la Chorale exécutait les chants rituels.

La garde d'honneur militaire était placée sous le commandement du lieutenant Jacques Nicolet. Comme toujours, les mamans et ceux qui, en général, s'occupent des enfants, s'étaient ingénies à faire de ceux-ci des groupes allégoriques ou des personnages véritablement charmants. C'est d'ailleurs un fait que de toutes les Fête-Dieu des pays catholiques romands, celle de Monthey se distingue le plus par son élégance et sa belle originalité. C'est à la fois une manifestation religieuse et une fête d'enfants.

De nombreux fidèles encadraient l'armée des petits anges et des jeunes vierges, tandis que des curieux venus de partout et surtout de chez nos amis vaudois, formaient une haie et se découvrèrent respectueusement au passage de la procession.

## Pèlerinages de la Suisse romande à La Salette

Ars, Paray-le-Monial, N.-D. Du Puy,  
La Grande-Chartreuse

A l'occasion de l'Année Jubilaire, Trois pèlerinages seront organisés cet été à La Salette. Celui du 24 au 27 juillet et celui du 1er au 4 septembre comporteront le simple trajet en autocars de Genève à La Salette en une demi-journée. Pour la modique somme de 80 francs, on pourra passer 3 jours dans le Sanctuaire des Alpes françaises, où, en 1846, la Mère de Dieu est venue pleurer sur son peuple.

Le grand circuit du 13 au 20 août comprendra, en plus de 2 jours pleins à La Salette, une journée à Ars, une journée dans la Cité du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial et une journée — le 15 août — à N. D. de France dans la magnifique ville du Puy dominée par une statue de la Vierge de 16 m. de hauteur. On passera en outre

par la Chaise-Dieu et par la Grande-Chartreuse. Huit jours de pèlerinage dans les plus célèbres Sanctuaires de France.

Le parcours se fera en train de Genève à Lyon à l'aller et de Chambéry à Genève au retour. Tout le circuit des pèlerinages s'effectuera en autocars Pullmann pour le prix global, tout compris de Genève à Genève, de 215 francs.

Chacun de ces 3 pèlerinages est organisé au départ de Genève. Les pèlerins de la Suisse romande se rassembleront à Genève que l'on quittera à 13 heures.

**Délai d'inscription :** Pèlerinage du 24 au 27 juillet : 1er juillet. Pèlerinage du 1er au 4 septembre : 10 août. Pèlerinage du 13 au 20 août (nombre de places limité) : 10 juillet.

Une circulaire détaillée sur ces trois pèlerinages est à la disposition de toutes les personnes qui la demandent.

S'adresser à La Salette de Bouleyres à Broc (Fribourg).



Madame Stella TROSSET-SIEBENMANN ;  
Mademoiselle Liliane TROSSET ;  
Monsieur Claude TROSSET ;  
Monsieur Claude TROSSET ;  
Mademoiselle Marcelle TROSSET et son fiancé  
Monsieur Amerino BASSANESE ;  
Mademoiselle Paula TROSSET ;  
Madame et Monsieur Etienne MULTONE-TROSSET et famille ;  
Monsieur Maurice TROSSET ;  
Monsieur Charles TROSSET, à Evian ;  
Madame Veuve Dr BERNEX-TROSSET et famille, à Evian ;  
ainsi que les familles parentes et alliées MAXIT, MARCLAY, COQUOZ, MARTIN, ZUM-OFFEN, RIBORDY, DROZ, CARRAUX, REY, SIEBENMANN, à Monthey, Lausanne, Vallorbe, Genève et Bex,

## Monsieur Eugène TROSSET

Officier de l'Etat civil

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé le 25 mai, à l'âge de 62 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey le dimanche 27 mai 1951, à 11 h. 15.



Le Comité de la LYRE MONTHEYSANNE a le regret de faire part à ses membres et à ses amis le décès de

### Monsieur Eugène TROSSET

ancien secrétaire-caissier de la société.

Les membres de la Lyre participeront en corps aux obsèques.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Comité.



Monsieur et Madame Victor DERIVAZ et leurs enfants, Henri, Jean-Noël, Daniel, René, Marie-José et Jérôme, aux Marécottes ;  
Madame Veuve Victorine CHESEAUX, au Biolay ;

Madame Eugénie CHESEAUX, au Biolay ;  
Madame et Monsieur Jos. BOCHATAY et leurs enfants, aux Marécottes ;

Monsieur et Madame Arthur DERIVAZ et leurs enfants, aux Marécottes ;  
Madame et Monsieur Lucien FOURNIER et leur fils, aux Granges ;

Monsieur et Madame Fernand CHESEAUX et leurs enfants, à Massongex ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Monsieur Joseph DERIVAZ

leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, survenu à Lausanne, dans sa 25e année, après une longue maladie, chrétiennement supportée et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan le lundi 28 mai, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de Monsieur Robert POTERAT exprime ici sa reconnaissance émue pour toutes les marques d'estime rendues à la mémoire de leur cher disparu.

**Nous avisons nos lecteurs que le numéro, dit «du dimanche», doit leur être distribué le samedi dans l'après-midi.**

**Nous avons en effet, après un arrangement avec les PTT, avancé le tirage de ce numéro pour éviter que nos abonnés ne le reçoivent que le lundi matin.**

Pour une confection soignée, à un prix modéré :

**JEAN LEEMAN - Fleuriste diplômé**  
Sion : Av. de la Gare - Téléphone 2.11.85  
Martigny : Pl. Centrale - Téléphone 6.13.17  
Saint-Maurice